

AVIS DE RÈGLEMENT

AVEZ-VOUS ACQUIS DES ACTIONS DE SOUTHGobi RESOURCES LTD. ENTRE LE 30 MARS 2011 ET LE 7 NOVEMBRE 2013 (INCLUS)?

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé le règlement du recours collectif de 6,8 millions de dollars canadiens pour résoudre toutes les réclamations formulées au nom de toutes les personnes et entités, quel que soit l'endroit où elles résident ou sont domiciliées, qui :

Ont acquis des titres de SouthGobi pendant la période visée par le recours et qui ont continué à en détenir une partie ou la totalité au 8 novembre 2013, à l'exception des personnes exclues.

Dans la définition ci-dessus :

« **Période visée par le recours** » désigne la période du 30 mars 2011 au 7 novembre 2013 inclusivement.

« **Personnes exclues** » désigne le défendeur et l'un de ses actionnaires contrôlants, ses filiales, affiliés, dirigeants, administrateurs, cadres supérieurs, associés, représentants légaux, héritiers, prédécesseurs, successeurs et ayants droit, ainsi que la China Investment Corporation;

« **Titres** » désigne les actions ordinaires de SouthGobi Resources Ltd., cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SGQ », et à la Bourse de Hong Kong sous le code de négociation « 1878 », et qui, tout au long de la période visée par le recours, ont également été admises à la négociation sur des plateformes de négociation alternatives au Canada, y compris Alpha Toronto et Chi-X Toronto.

(le « **Groupe** » ou les « **Membres du Groupe** »)

Le règlement est un compromis des réclamations contestées et ne constitue pas une reconnaissance de responsabilités ou d'actes répréhensibles de la part du défendeur.

Pour être admissibles à obtenir une indemnisation du règlement, les membres du Groupe doivent soumettre un formulaire de réclamation à l'administrateur à www.southgobiclassactionsettlement.ca/fr/accueil d'ici le **15 juin 2026 à 23 h 59 heure de l'Est**.

Pour des renseignements importants sur le recours collectif afin de déterminer si vous êtes membre du Groupe, et pour connaître la façon de présenter une réclamation aux fins d'indemnisation :

- Consultez l'avis détaillé à www.southgobiclassactionsettlement.ca/fr/accueil
- Appelez sans frais au 1-877-781-1550

La publication de cet avis a été autorisée par la Cour supérieure de justice de la province de l'Ontario.